

#256

| Décembre 2017 / Janvier / Février 2018



Morangis

• Commune du Grand Paris • & VOUS



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Planter des arbres pour la planète

p. 21/22

Toutes les infos de votre ville sur www.morangis91.com





Sommaire



Week-end Nature en Ville • p 22 •

#256

Décembre 2017 / Janvier / Février 2018

Directeur de la publication :

Pascal Noury, Maire de Morangis

Rédactrice en chef : S. Maurice

Service communication :

comm@morangis91.com

01 64 54 28 28

Création maquette : Emendo.fr

Imprimeur :

Grenier 01 46 15 83 00

Imprimé à 6 900 exemplaires

Distribution :

Bénévoles de Morangis

Crédits photos :

Mairie de Morangis



CITOYENNETÉ ET ÉDUCATION

- La Fabrique citoyenne • p 04 •
- Service civique et citoyenneté..... • p 10 •
- Périscolaires et Petite Enfance • p 11 •
- Fêtons le nouvel an..... • p 13 •
- Tribunes, 1 an/ 5 ans..... • p 14 •
- Zoom impôts locaux..... • p 16 •

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

- Urbanisme • p 18 •
- Plantations, intempéries hivernales... • p 22 •

ÊTRE ATTENTIF À CHACUN FACILITER LA VIE DE TOUS

- Foyer d'accueil médicalisé, résidence jeunes actifs..... • p 26 •
- Séniors, inscriptions scolaires..... • p 28 •

BIEN VIVRE ENSEMBLE

- Portraits de Morangisais • p 30 •
- Retour en photos..... • p 32 •

DIFFUSER L'INFORMATION

- Etat-civil, Conseil municipal,..... • p 36 •



• p 18 • Urbanisme : les orientations adoptées



Agriculture urbaine • p 20 •

ÉDITO

Pascal NOURY,
Maire de Morangis



**Madame, Monsieur,
Chers amis Morangisais,**

La « Fabrique Citoyenne » de la mi-octobre s'est avérée très intéressante de l'avis de tous les participants. Je regrette seulement que vous ayez été finalement peu nombreux à participer aux différents débats, votes, échanges d'idées. Seulement une centaine de votants sur les orientations d'urbanisme qui vont dessiner notre Commune pour les prochaines années, c'est réellement insuffisant alors que ce sujet sera éminemment important pour chacun dans sa vie quotidienne. Cette réflexion va entrer dans une nouvelle phase dès le début de l'année 2018, je souhaite vraiment que vous soyez nombreux à y prendre part afin que l'avenir de notre ville soit réellement décidé par une majorité de Morangisais.

Plus généralement, **je me demande si le citoyen n'est pas en train de laisser irrémédiablement la place au consommateur ce qui serait une véritable catastrophe pour la démocratie.**

Voilà le « Black Friday » qui s'invite dans notre calendrier, alors que le 11 novembre semble en sortir. Voilà que dans un débat avec des lycéens, la construction d'un centre commercial est au cœur de leurs attentes. Voilà que de plus en plus, les services publics, les prestations proposées par les bénévoles des associations sont évalués comme des activités commerciales.

Alors, en remerciant, tous ceux qui prennent du temps pour participer à la vie démocratique de la Commune, tous ceux qui s'attachent à faire vivre concrètement la solidarité, **je souhaite que les fêtes de Noël et de fin d'année ne fassent pas seulement le bonheur des grandes surfaces mais soient aussi l'occasion de la convivialité et de la fraternité.**

C'est dans cet esprit que je vous invite à tous nous retrouver, en toute simplicité, pour fêter la nouvelle année, autour d'un verre et d'un spectacle pyrotechnique, le 7 janvier prochain.

Bonnes fêtes de fin d'année et belle année 2018 à vous tous.

Avec vous fidèlement
P. Noury

monsieurlemaire@morangis91.com





3 jours productifs à la Fabrique citoyenne

Le week-end du 13 au 15 octobre marquait un temps fort de la démocratie participative à Morangis. Avec la troisième édition de la Fabrique citoyenne, la Municipalité a invité les Morangissois à se réunir pour échanger, débattre, confronter leurs idées et trouver ensemble des solutions pour faire avancer leur Commune. Les actions vont se poursuivre au cours des nouveaux rendez-vous. De nombreux projets sont en cours, à vous de participer ! Découvrez-les, rejoignez un groupe de travail, proposez, votez, agissez pour Morangis.



Les Morangissois ont décidé

► Budget participatif 2018

Après le succès des deux premières éditions qui ont permis à **treize projets proposés et choisis** par les Morangissois d'être réalisés, la Municipalité renouvelle l'opération en 2018 en collaboration avec les habitants. Lors de la Fabrique citoyenne, les Morangissois ont élaboré ensemble le planning de cette prochaine édition.



CALENDRIER BUDGET PARTICIPATIF 2018

► Conseil municipal de **mars 2018** : **Vote du montant du budget participatif**

► Du 2 avril au 31 mai 2018 : **Recueil des propositions de projets Morangissois**

► Du 1^{er} juin au 10 août 2018 : **Étude des projets par les services municipaux et le porteur de projet.**

► À partir du 11 août 2018 : **Campagne de communication des projets retenus**

► Du 9 septembre (forum de la ville) au 14 octobre 2018 (Fabrique citoyenne) : **Vote des habitants pour leurs projets favoris**

► Dimanche 14 octobre 2018 : **Dépouillement des votes lors de la Fabrique citoyenne**

Retrouvez les résultats des premières éditions et le règlement sur le site www.morangis91.com

► Horaires autorisant les bruits de voisinage

Au mois de juillet, sur demande des habitants, la Municipalité a lancé une consultation sur les horaires autorisant les bruits de voisinage souvent sources de conflits. Suite aux avis de la population, trois propositions se sont dégagées et ont été soumises au vote des Morangissois lors de la Fabrique citoyenne.

L'option plébiscitée est finalement celle actuellement en vigueur :

- En semaine : 9h/12h et 14h/20h
- Samedi : 10h/12h et 14h/19h
- Dimanche et jours fériés : 10h/12h



LES MORANGISSOIS ONT DES IDÉES :

- Création d'une gouttière dans le mur du lavoir pour récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantations
- Création d'un Fab Lab (Favoriser l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique).
- Installation de ruches
- Bistrot citoyen ambulant
- Création d'un mur de street art
- Création d'un mur végétalisé
- Mise en place d'un pédibus
- Tutoriels (vidéo) pour désherber sans produits chimiques et astuces bricolage...



À SAVOIR

MEILLEUR TAUX DE PARTICIPATION

Morangis a le plus fort taux de vote de France pour un budget participatif, devant Paris, Rennes et Grenoble. www.budgetparticipatif.fr





Les Morangissois ont réfléchi et donné leur avis

► Définir le bon rythme pour les écoliers Morangissois

Suite à la possibilité donnée aux communes par le gouvernement de repasser à la semaine de 4 jours, la Municipalité a débuté la concertation durant la Fabrique citoyenne. Lors de ce temps d'échanges, **un groupe de travail composé d'acteurs de la communauté éducative a été constitué** et un échéancier a été défini afin que la décision soit prise au plus tard pour le mois de mars. Suite à deux temps de travail les 19 octobre et 16 novembre, le

groupe de travail s'est réuni pour définir le processus de décision et les différents scénarios possibles :

1. Un retour à la semaine de 4 jours pour tous, comme avant septembre 2013.
2. Un scénario avec une semaine de 4 jours pour les maternelles et 4,5 jours pour les élémentaires.
3. Ne rien changer et rester sur 4,5 jours.

Au mois de décembre, ces propositions ont été présentées aux parents et corps enseignants des écoles Morangissoises lors de trois réunions.

Un vote consultatif aura lieu du 7 au 14 février avant l'avis des conseils d'école et une décision du Conseil Municipal en mars. Cette décision sera appliquée dès la rentrée de septembre 2018.



► La vidéo-protection, le débat se poursuit

Le sujet suscite des opinions très tranchées. Les habitants présents au débat ont profité de l'intervention et l'expérience de Farid Bounouar (chargé de mission au Forum Français pour la Sécurité Urbaine) pour aiguïser leurs avis sur ce sujet. Il a apporté des informations sur le cadre

légal de la vidéo-protection, son coût, son efficacité et répondu aux nombreuses questions des Morangissois.

 **Prochaine étape :**
Rencontre avec le commissaire samedi 10 février 10h30 / Espace Saint-Michel



 **EN BREF**

LA REFONTE DU PLAN LOCAL D'URBANISME AVANCE

Suite à plusieurs ateliers de travail, les habitants ont défini des axes prioritaires pour faire évoluer la Ville en matière d'habitat, de cadre de vie, de développement économique, de mobilité et d'équipement. Les Morangissois ayant visité la Fabrique citoyenne ont pu s'exprimer sur ces axes en donnant des avis favorables ou défavorables sur différents points. Retrouvez le résultat détaillé du vote sur www.morangis91.com.

Les grandes orientations ont été débattues au Conseil Municipal. Le travail se poursuit avec la définition du zonage et l'élaboration du règlement.
Détail page 18

► Projet Place Pierre Brossolette

La Municipalité et les habitants se sont réunis en groupe projets/actions pour trouver ensemble un moyen de faire de cette place qui jouxte la Poste, un véritable lieu de vie et de convivialité. Lors de la Fabrique citoyenne, les idées du groupe de travail, structurées et illustrées par un architecte paysager, ont été exposées.

Les visiteurs ont majoritairement exprimé un avis favorable au projet, tout en soulignant un problème de circulation autour de la place. Une nouvelle réunion du groupe projets/actions, prenant en compte les remarques et suggestions a eu lieu le 7 décembre dont le compte-rendu sera présenté par la suite (également disponible sur le site de la Ville).



► Groupe projets/actions

Prochaines réunions OUVERTES À TOUS :

► Animations

Choisir les animations, notamment celles des mardis d'été :

 **RENDEZ-VOUS**
Mercredi 17 janvier
19h30 / Espace Saint-Michel

► Bilan des illuminations de fin d'année
Jeudi 15 janvier
20h / Espace Saint-Michel

► La Nature en Ville

Les nichoirs fabriqués lors de l'atelier du 9 décembre seront posés le **13 janvier**. D'autres rendez-vous seront annoncés sur la plaquette "rendez-vous du mois".

Renseignements et inscriptions
democratie.locale@morangis91.com
www.morangis91.com

La Fabrique citoyenne



Un week-end de démocratie locale

Les Morangissois ont répondu présents pour cette 3^e édition de la Fabrique citoyenne. À travers des expositions, des votes, des débats, ils se sont mobilisés tout au long du week-end du 13 au 15 octobre pour partager leurs idées et agir de manière concrète.

Journée citoyenne du 17 mars : passez à l'action

Samedi 17 mars, le temps d'une journée, les habitants retrousseront leurs manches dans la bonne humeur, motivés par l'envie de participer en famille ou entre voisins à des actions d'embellissement sur leur Commune. Ces actions de nettoyage, réparation, plantation, peinture ou autres sont autant de moyens de s'investir pour Morangis que de sensibiliser à la préservation du cadre de vie.

NOUVEAU Proposer une idée d'action ou de chantier !

Vous avez en tête une idée d'atelier, un endroit à rénover qui profitera à tous ? Partagez votre idée !

Plus d'informations
Envoyez vos idées à :
democratie.locale@morangis91.com
ou en remplissant le formulaire en ligne
sur le site www.morangis91.com



Journée citoyenne de mars 2016 :
chantier plantations

PLANS DE CIRCULATION

Les concertations continuent :

→ Secteur Pierre Loti

Un comptage a actuellement lieu afin de mieux prendre en compte les difficultés de circulation du secteur.

→ Secteur Des Blés d'Or

Les deux propositions élaborées par le groupe de travail vont être affinées avant d'être soumises aux riverains.

Prochaines réunions en janvier 2018

Plus d'informations
www.morangis91.com

16/23 ans : Faites-vous entendre

Mise en place par la Municipalité, l'Assemblée des jeunes est le lieu privilégié des 16 à 23 ans pour s'exprimer, donner des idées et échanger avec les élus afin de prendre une place à part entière au sein de la collectivité.

Vendredi 9 mars 2018, les jeunes auront à nouveau la possibilité de rencontrer Pascal Noury, Maire de Morangis et Muriel Monjanel, Conseillère municipale, déléguée à la jeunesse pour échanger avec eux sur des sujets qui les concernent. Les échanges peuvent porter sur tous les aspects qui les préoccupent (logement, travail, loisirs,...). Il est, en effet, important pour la Ville que les jeunes exposent leurs visions de Morangis et leurs idées d'amélioration et pourquoi

pas, rejoindre un des groupes de travail déjà constitué. À ce jour, quatre groupes ont déjà été créés sur des sujets variés tels que la prévention contre le harcèlement, le financement de projets, la préservation de l'environnement et les séjours de vacances.

Assemblée des jeunes
Pour échanger avec les élus et/ou rejoindre un groupe de travail : **Vendredi 9 mars 2018 19h / Espace Saint-Michel**



CITOYENNETÉ ET DEVOIR DE MÉMOIRE

En ce 11 novembre, les jeunes du Service Citoyen Communal ont été reçus par les élus de Morangis afin d'échanger sur le devoir de mémoire et les valeurs Républicaines avant d'assister à la commémoration.

La volonté de la Municipalité, qui a mis en place le Service Citoyen Communal il y a deux ans suite aux attentats, est d'intégrer pleinement les jeunes à la vie communale. Cela passe par des missions au sein de la collectivité ou d'associations mais également par une sensibilisation et une réflexion autour de la citoyenneté.

Plus d'informations

Renseignement et inscriptions en mairie 01 64 54 28 28 ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site : www.morangis91.com

Une 1^{ère} expérience professionnelle

Pas toujours facile de se créer une première expérience professionnelle quand on est jeune. Pour accompagner les 16-25 ans vers l'emploi, la Municipalité propose quatre missions de Service Civique au sein de la Mairie.

Destiné aux 16-25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap), le Service Civique offre des missions de 24h par semaine sur une période d'un an. L'opportunité de bénéficier d'une expérience professionnelle enrichissante, utile et solidaire tout en apprenant la citoyenneté. Une expérience à valoriser sur un CV !

Chaque jeune engagé dans un Service Civique à Morangis bénéficie d'une indemnité de 577€ (470,14€ de l'État + 106,94€ de la Ville) à laquelle peuvent s'ajou-

ter 106,38€ pour les jeunes de familles bénéficiant du RSA ou boursier échelons 5 à 7.

► 4 postes à pourvoir à Morangis :

- Accompagnement sur les missions événementielles et culturelles (1 poste).
- Accompagnement des jeunes en Service Citoyen Communal (1 poste),
- Accompagnement des démarches des administrés sur une borne informatique (2 postes).



Julia, 1^{re} jeune en service civique à la mairie

Début novembre, la mairie de Morangis a accueilli la première jeune engagée en Service Civique. Julia, 22 ans, accompagnera les agents des espaces verts dans leurs missions et agira plus particulièrement sur le développement des actions autour de la « Nature en ville » (développement du potager partagé au square Lavoisier, pose de nichoirs en ville...).

Un projet qui l'enthousiasme : « Je suis diplômée en production horticole et j'ai très envie de me rendre utile, précise la jeune femme qui a également été bénévole pour les Restos du Cœur. Je suis passionnée par les plantes et la nature et suis très motivée à l'idée de contribuer à protéger la biodiversité et l'environnement à Morangis ».



Kelvin découvre un sport peu connu : le cricket



Les enfants puisent dans leur imagination pour créer leur histoire en bande dessinée



Du cricket à la bande dessinée...

Étendues cette année sur des cycles de dix semaines, les activités découvertes des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), offrent aux enfants la possibilité de s'épanouir en pratiquant des disciplines originales ou une autre façon de pratiquer les activités. Au cours du premier trimestre, les enfants ont par exemple appris le dessin et la peinture à travers le prisme de la bande-dessinée ou le sport avec le cricket.

► À la découverte du cricket

Batte à la main et casque sur la tête, les enfants s'amuse en pratiquant le cricket. Sous le regard attentif de Djega Sankaran, président du LFP Morangis Cricket Club, les écoliers découvrent un nouveau sport. « C'est une discipline assez peu connue en France, confie Djega Sankaran. J'espère pouvoir transmettre ma passion aux enfants, leur faire comprendre les règles du jeu ».

Et l'opération semble fonctionner. Très concentré, Kelvin, 9 ans, en classe de CM1, s'entraîne à taper dans la balle. « J'ai choisi de faire du cricket car je ne connaissais pas. Ça change du foot ou du basket. Il faut savoir lancer la balle, bien viser, courir, la relancer avec une batte, c'est très drôle ! »

s'amuse-t-il tout sourire.

Un apprentissage qui se poursuivra dans les prochaines semaines avant de peut être continuer en club.

► Imaginer sa bande dessinée

Pour aborder la peinture et le dessin de manière ludique et originale, Morangis propose aux écoliers des ateliers de création de bande-dessinée. Animés par Claire, peintre de profession, ils réunissent chaque semaine une quinzaine d'écoliers de CM2.

Leçon du jour : le mouvement. « Les enfants sont très actifs dans l'atelier, explique Claire. Je leur fais mimer les situations qu'ils doivent dessiner pour leur faire comprendre ce

qui donne du dynamisme à un personnage et une image. C'est plus parlant pour eux ». Autour d'une table, crayons à la main et feuilles blanches devant elles, Anne-Marie, Chloé et Elisa, 10 ans, élèves à l'école Édouard Herriot, tentent de reproduire les mouvements d'une camarade de classe qui joue le modèle. « On a tous inventé notre propre histoire, confie Elisa. On peut créer ce dont on a envie, tout est possible, on peut vraiment laisser parler notre imagination ». Et les trois copines n'en manquent pas.

Parmi leurs scénarios : des écolières se préparant pour l'école, des petites filles voulant devenir cuisinières ou des pandas qui se marient... Les histoires prennent forme pour un résultat drôle et personnel.

Atelier enfants-parents, jouer auprès de professionnels

Ambiance colorée et jeux adaptés à tous les âges, les petits s'amuse, découvrent et font fonctionner les cinq sens avec des activités autour de la musique, de la peinture, du conte... Tous les deux mois, un thème différent est proposé. En octobre, les petits ont, par exemple, plongé au cœur de l'automne en découvrant les bruits de cette saison ou en créant un patchwork de feuilles.

Un espace dédié aux bébés

Ici, les parents se réunissent, échangent et partagent leurs expériences sur la parentalité.

Un éducateur de jeunes enfants et une psychologue sont là pour répondre à leurs questions et leur donner de précieux conseils sur l'éveil des tout-petits. Ils profitent de temps d'éveil spécifiques pour les moins de 1 an qu'ils pourront ensuite reproduire à la maison. Les futurs parents sont aussi les bienvenus pour partager ces moments et rencontrer les jeunes parents et échanger avec eux.

 **Programme des ateliers sur**
www.morangis91.com ou dans
les structures municipales

► Ateliers enfants-parents 0-6 ans - Ateliers gratuits De 10h à 12h

Les mercredis et vendredis
(en alternance) :

→ à la Maison de la Petite
Enfance, allée Lavoisier,
→ à la salle polyvalente
45 rue Isabelle,
→ au Jardin à Malices
5 rue de l'Ormeteau.

Un ou deux samedis par mois :
au Jardin des Petits Pas
33 rue des Oiseaux.



Atelier enfants-parents ouvert aussi aux bébés dans un nouveau lieu situé à l'Ormeteau



Fêtons ensemble le nouvel AN

Pour célébrer ensemble l'année 2018, Pascal Noury, Maire de Morangis et le Conseil municipal, convient tous les Morangissois à se retrouver pour un moment festif et convivial au parc Saint-Michel.

Lors de ce moment de partage de vœux, dont certains pourront être inscrits sur un mur d'expression, les Morangissois trinqueront à la nouvelle année. Pour marquer le passage en 2018, un spectacle pyrotechnique illuminera le ciel du parc Saint-Michel.



RENDEZ-VOUS
Dimanche 7 janvier
17h-19h / Espace Saint-Michel
Ouvert à tous

Le carnaval de Plaidt vous accueille

Les habitants de Plaidt, ville allemande jumelée à Morangis, sont heureux d'accueillir les Morangissois pour participer à leur traditionnel carnaval. Ce week-end étant organisé par la Municipalité, vous avez juste à monter dans le bus et vous laisser guider.

Vous profiterez de ce séjour pour découvrir le charme de ce village de Rhénanie entouré de collines. L'occasion également d'apprécier l'hospitalité et la convivialité des voisins allemands, toujours volontaires pour héberger leurs amis Morangissois et leur faire décou-

vrir leurs traditions et leur carnaval coloré et festif. De beaux instants de partage en perspective qui maintiennent intacts les liens d'amitié entre les deux villes.



Plus d'informations

Voyage du 10 au 12 février 2018
Transport en car / gratuit
hébergement chez l'habitant

Inscription au 01 64 54 28 28
Service événementiel avant
le 12 janvier 2018



QUESTION COURANTE / RÉPONSE DU MAIRE

Comment se fait-il que l'on voit toujours des avions passer en bordure de notre Commune alors que nous ne sommes plus en période de travaux sur les pistes ?

Je me montre toujours vigilant sur cette question de l'utilisation des pistes et des nuisances sonores qu'elles peuvent générer pour nos concitoyens et je fais le point régulièrement avec les autorités aéroportuaires. Rappelons que les survols qui nous gênent le plus, car les avions sont réellement au-dessus de notre Commune, sont ceux qui sont générés par l'utilisation de la piste d'urgence. Cette utilisation est vraiment exceptionnelle, heureusement. L'utilisation de la piste 3 pour les décollages par vent d'ouest est l'autre source de nuisances. Dans cette configuration, l'usage normal est celui de la piste 4 qui ne provoque aucune nuisance sur notre Commune. Mais il arrive que la piste 3 soit utilisée en cas de problème, par exemple un dimanche matin fin novembre car un risque de collision avec des oiseaux avait été repéré. Mais c'est aussi le cas, tous les jours, plusieurs fois par jour, pendant l'inspection technique réglementaire et obligatoire de la piste 4. Ce sont ainsi entre un et une quinzaine de décollages par jour qui sont renvoyés sur la piste 3 qui nous concerne directement.

Pascal Noury
Maire de Morangis

Passion Morangis

Depuis le lancement de la révision du PLU, notre équipe s'est mobilisée au côté des Morangisais pour arrêter les orientations futures en matière d'urbanisme. Cette compétence revient à l'agglomération (janvier 2016) et dans la perspective d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) au sein du Grand Paris, la démarche est capitale, même si elle n'est pas pérenne. Notre ville n'a pas vocation à constituer la réserve foncière des 23 autres communes membres et nous défendons la recherche de l'équilibre entre développement du territoire et préservation de notre cadre de vie. La synthèse des travaux a été présentée en Conseil Municipal et nous avons ajouté d'autres contributions parmi lesquelles : créer des liaisons inter-quartiers ; créer un pôle multimodal à proximité de la gare de remisage et dans l'attente d'une gare voyageurs ; préserver le bâti traditionnel et les traces de l'histoire communale; assurer la compatibilité entre le développement urbain et la capacité des structures d'accueil car nous sommes en situation de quasi saturation des équipements scolaires et administratifs ; renforcer les mesures d'efficacité énergétique sur le bâti existant et imposer des normes de construction durable; créer de nouveaux espaces verts... Plus que jamais l'expression " urbanisme maîtrisé" doit être notre fil rouge. Et surtout la croissance urbaine ne doit pas entraîner la disparition de nos espaces naturels. Il faut lutter contre l'étalement urbain et privilégier les nouvelles constructions sur des friches (ZAE) ou encore les démolitions/reconstruction. Cadre de vie toujours, après le label "Ville fleurie" (Morangis a échoué au Trophée fleur verte 2017), le label "Ville prudente" destiné à récompenser les plus actives en matière de sécurité routière va être lancé et là aussi il y a une nette marge de progression avant d'y prétendre !

• Élus de la liste : « Passion Morangis », Jeannette Brazda - Monique Cancalon - Jean-Marc Dufour - Quynh Ngo - Michel Riegert - Brigitte Vermillet 01 69 34 88 92 - www.passion-morangis.com •

Bien Vivre l'Avenir de Morangis

Cette année, les feuilles d'impôts locaux et fonciers, qui arrivent dans nos boîtes aux lettres, font grincer des dents. Le maire craignant la suppression annoncée de la taxe d'habitation a rehaussé les taux des fonciers pour contrebalancer les pertes de recettes. Lors du vote au printemps dernier, PROMIS JURE pas de répercussion sur les ménages (« hormis une cinquantaine de cas isolé, qui serait reçu au cas par cas »). QUE NENNI les Morangisais propriétaires de leur résidence principale, sont bien victimes de la progression incessante de ces 2 taxes. Elles pèsent de plus en plus sur notre pouvoir d'achat correspondant à une treizième ou quatorzième mensualité d'impôts pour beaucoup. Les propriétaires sont de plus en plus asphyxiés. L'EPT a désormais la compétence en matière d'élaboration du plan local d'urbanisme et la Commune l'a donc autorisé à poursuivre la révision du PLU. Le dernier conseil municipal a débattu sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement de la commune. Le Maire nous dit qu'il va répondre aux objectifs de production de logements mais avoue ne pas savoir s'il sera en mesure d'avoir les équipements qui vont en face !!!!

• Élus de la liste : « Bien vivre l'avenir de Morangis », Sylvie Pitis - Dominique Hérault - 07 50 87 57 44 •

Cette période de vœux nous permet de ne pas nous censurer dans nos souhaits pour notre Ville. Nous souhaitons qu'elle se crée ses propres particularités. Voici 2 axes forts, sur lesquels nos élus doivent travailler pour faire avancer Morangis : - prévoir des déplacements piétons et vélo, avec, à défaut de créer des pistes cyclables dès demain, un travail sur le partage des espaces routiers existants - travailler avec les commerçants locaux et extérieurs pour qu'un marché bimensuel, le vendredi soir par exemple, puisse voir le jour, et ce dès le printemps.

• Élus de la liste : « Bien vivre l'avenir de Morangis », Sébastien TEMPLET-BELMONT •

Morangis Pour Tous

L'année 2017 s'achève et avec elle, une longue période électorale qui a transformé profondément le paysage politique Français. Chacune et chacun a son avis et une opinion sur la façon dont les affaires publiques du pays sont aujourd'hui conduites. Il n'appartient pas ici à la majorité municipale, qui est plurielle dans ses composantes, de juger les premiers actes. Sauf un : l'attaque continuelle des collectivités territoriales. Les communes en premier lieu, qui ne pourront pas continuer plus longtemps à être asphyxiées par l'Etat, à voir leurs crédits baissés, en même temps que ses diverses contributions renforcées et leurs compétences accrues. Les annonces du Président de la République, lors du dernier congrès des Maires, ne sont pas faites pour nous rassurer... L'exigence qui est la vôtre d'un service public de qualité butte forcément face aux contraintes et limites financières de la Commune. C'est pour répondre à cette exigence que nous construisons l'année 2018 avec une volonté renforcée: contraindre nos dépenses de fonctionnement, continuer à investir pour l'avenir de Morangis, permettre que le cadre de vie, la sécurité, la citoyenneté, l'éducation et la convivialité soient toujours au cœur de nos politiques municipales.

Nous le ferons avec le souci de maîtriser les tarifs municipaux. Les tarifs augmenteront de 1% au 1^{er} janvier, correspondant au simple montant de l'inflation sur 2017.

Profitons surtout de cette période de fêtes qui s'ouvrent à nous. Très bons et beaux moments à tous auprès de vos familles et de vos amis.

Et retrouvons-nous nombreux le dimanche 7 janvier, à 17h00 au Parc Saint-Michel pour ouvrir la nouvelle année tous ensemble sous le signe de la convivialité et de la fraternité.

• Élus de la liste : « Morangis Pour Tous » - 06 46 23 17 87 •

Il y a 1 an - Mutuelle pour tous



Première réunion d'information sur la mutuelle pour tous en novembre 2016.

Il y a un an, consciente des coûts importants que peuvent représenter les frais médicaux et l'accès à des mutuelles, la Ville contractualisait avec une mutuelle labélisée, dans le cadre d'une convention avec le Centre Communal d'Action

Sociale. Ouverte à tous les habitants, la mutuelle « Les Ménages Prévoyants » a rencontré un fort succès de curiosité et d'adhésion.

Ce sont, un an après le démarrage de ce nouveau service pour les Morangisais, près de

107 rendez-vous qui ont été pris auprès des conseillers de la mutuelle qui tiennent des permanences régulières en Mairie, et plus de 80 contrats signés avec cette société.

Les avantages sont nombreux et accessibles à tous les âges de la vie. Prix attractifs et garanties, avantages pour les couples, les seniors, les familles. Chaque situation est examinée à l'aune des besoins de chacun, des priorités de soins fixés afin de trouver la meilleure offre pour l'usager.

Il est toujours temps d'en profiter. N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de la mairie (01 64 54 28 28).

Il y a 5 ans - Emplois d'avenir pour 5 jeunes

Il y a 5 ans, la Ville s'engageait fortement pour l'emploi des jeunes et signait le dispositif national intitulé: Emploi d'Avenir. Ce contrat prévoyait l'emploi par la Commune de 5 jeunes, sans qualification et en recherche d'emploi. Ces emplois étaient subventionnés par l'Etat à hauteur de 75 % du salaire.

5 ans après, quel est le bilan ?

Sur les 5 postes ouverts en 2012, 7 jeunes ont pu s'inscrire dans le dispositif.

4 jeunes Morangisais sont rentrés immédiatement dans le dispositif, ainsi qu'une jeune femme issue d'un quartier dit « zone prioritaire » dont la ville

était adhérente à la même Mission Locale que la nôtre.

Ces jeunes femmes et jeunes hommes, la plupart sans qualification et éloignés de l'emploi, sont venus renforcer les services municipaux, à la voirie, la propreté, les affaires générales ou la communication. Ils ont ainsi pu apprendre un métier, être formés et pour certains passer leur permis de conduire.

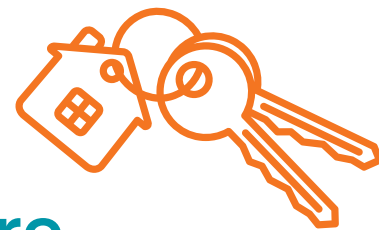
Sur les 5 premières embauches, l'un d'entre eux n'a pas donné satisfaction et a été licencié. Les 4 autres ont pu être titularisés à la suite de départs dont des retraites d'agents communaux. 2 autres sont rentrés dans le dispositif plus tardivement. L'un est

en cours de titularisation dans les services municipaux, le dernier, arrivé le 1^{er} juillet, donne pour l'instant entière satisfaction.

Au total, ce sont bien 5 jeunes de la Ville qui, grâce à elle, sont entrés pleinement dans la vie active et se sont ouvert une belle carrière professionnelle. Le premier d'entre eux s'est vu récemment confier des responsabilités d'encadrement, et une évolution professionnelle vers une autre collectivité vient de lui être proposée.

L'Etat a décidé d'abandonner ce dispositif qui fonctionnait bien. Morangis en est la preuve.

Taxes d'habitation et foncière, un rééquilibrage nécessaire



Les Morangissois ont reçu au cours du mois d'octobre leurs fiches d'imposition pour les taxes d'habitation et foncière. La première concerne l'ensemble des habitants alors que la seconde ne s'adresse qu'aux propriétaires. Cette année, la Municipalité a effectué un rééquilibrage entre les deux impôts.

Explication en images avec les fiches d'imposition reçues par un Morangissois, également propriétaire.

MORANGIS, UN DES PLUS BAS TAUX

Taxe foncière

MORANGIS : 16,28%
Savigny-sur-Orge : 23,55%
Athis-Mons : 31,05%
Juvisy-sur-Orge : 37,94%

Taxe d'habitation

MORANGIS : 19,28%
Juvisy-sur-Orge : 18,91%
Athis-Mons : 21,05%
Savigny-sur-Orge : 27,73%

La colère des Maires

En 2017, en contradiction avec toutes les déclarations du Gouvernement et du Président de la République, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) que verse l'État à la Commune a encore baissé de 306 000€. **Alors que la population augmentait, elle est passée de 1 308 000 € en 2013 à 205 000 € en 2017 !** Dans le même temps, ce que font les communes pour le compte de

l'État a continué à augmenter comme les prélèvements auxquels elles sont soumises. La situation des collectivités locales qui font vivre les services publics de proximité est de plus en plus fragile. La colère des Maires qui arrivent de plus en plus difficilement à répondre aux légitimes besoins de leurs concitoyens, s'est exprimée lors du Congrès de leur association fin novembre. Le Président de la République ne semble pas l'avoir entendue. **Pourtant sur les trois dernières années, les collectivités ont participé à hauteur de 50% à la ré-**

duction du déficit public alors qu'elles représentent moins de 20% des dépenses publiques globales. Il faut rappeler également que, contrairement à l'État, les communes n'empruntent pas pour financer d'éventuels déficits de fonctionnement mais pour investir dans des équipements (bâtiments, routes...). Ainsi elles génèrent 70% des investissements publics. Si cela continue, ces équipements nécessaires ne seront plus construits ou rénovés et nombre d'entreprises du secteur devront licencier.

TAXE D'HABITATION ↘ un taux en baisse

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute	7334			7334	
Valeur locative moyenne	5692			5692	
• Général à la base	%		%		
A • Personne(s) à charge					
B - Par personne rang 1 ou 2	10 %		%		
T pour personne(s)					
E - Par personne rang 3 ou +	15 %		%		
M pour personne(s)					
N • Spécial à la base	15 %		%		
T • Spécial handicapé	10 %		%		
Base nette d'imposition	7334			7334	
Taux d'imposition 2017	19,28 %			0,502 %	%
Cotisations 2017	1414			37	
Dont Majo Rés. Secondaires					
Taux d'imposition 2016	21,28 %			0,505 %	%
Rappel cotisations 2016	1555			37	
Variation en valeur	-141			0	
Variation en pourcentage	-9,07 %	%	%	0 %	%
Abatements de référence 2003/2017	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI

- 141€

TAXE FONCIÈRE ↗ une hausse compensée par la baisse de la taxe d'habitation

TF 2017	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016	12,28 %	%	%	16,37 %	0,652 %	5,16 %	%	
Taux 2017	16,28 %	%	%	16,37 %	0,652 %	5,16 %	%	
Adresse								
Base ①	3667			3667	3667	3667		
Cotisation	597			600	23	189		1409
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisations								
2016	449			598	23	188		
2017	597			600	23	189		
Cotisation totale ③	597			600	23	189		1409
Variation ④	+32,96 %	%	%	+0,33 %	0 %	+0,53 %	%	

+ 148€

La hausse de la taxe foncière (+148€) de ce Morangissois est compensée par la baisse de la taxe d'habitation (-141€).

Nouveau Plan Local d'Urbanisme

Les grandes orientations élaborées, débattues et adoptées

La première partie de l'élaboration du nouveau PLU est maintenant achevée. Conduite avec tous les habitants qui l'ont souhaité au cours de nombreuses réunions de travail, d'un forum et d'une consultation ouverte à tous dans le cadre de la Fabrique Citoyenne d'octobre, elle a permis de décider des grandes orientations du PLU de la Commune. Ces orientations confirment la volonté d'inscrire pleinement Morangis dans la Métropole du Grand Paris. Métropole dans laquelle la Commune ne doit pas être considérée comme une simple réserve de terrains pour construire des logements mais tenir un véritable rôle.



→ Construire un nouveau quartier au nord-est, autour de la gare du Grand Paris Express.

L'objectif de la construction d'une gare de la ligne 14, à proximité du site de maintenance et de remisage qui sera installé à Morangis, est une priorité qui donne lieu à des démarches permanentes auprès de toutes les autorités. Autour de cette gare, il faut prévoir la possibilité de créer un nouveau

quartier pouvant accueillir des logements, des locaux d'entreprises et des commerces.

→ Préserver les terres agricoles

Il y a 60 hectares de terres agricoles à Morangis, elles ne doivent pas être des réserves de terre à bâtir. Au moment où le modèle agricole est en mutation et où la question de l'alimentation des métropoles est examinée sous

un jour nouveau, ces terrains agricoles sont une richesse pour la Ville. Elles seront donc protégées dans le PLU et dans le même temps, un travail sera mené pour y développer un nouveau modèle de production. Le projet retenu dans le cadre du concours « Inventons la Métropole » (pages 20/21) y contribuera.

→ Répondre aux obligations de constructions de logements et préserver les secteurs pavillonnaires

70 000 logements doivent être construits chaque année en Ile-de-France. Dans chaque ville on doit compter 25% de logements sociaux. Ces règles qui permettent de lutter contre la crise du logement qui sévit actuellement sont impératives. Pour s'y conformer il a été retenu l'objectif de construire, chaque année à Morangis, 100 logements dont 80 logements sociaux. Cet objectif est doublé de la volonté de ne construire que dans de petites opérations (pas plus de 100 logements) dont le pourcentage de logements sociaux est adapté au quartier existant afin de favoriser la mixité sociale. Les secteurs pavillonnaires sont une des grandes forces de Morangis, il s'agit d'en préserver les équilibres notamment en ne permettant pas leur densification.

→ Réaffirmer la Zone d'Activités Économiques et sauvegarder les pôles de commerces de proximité

Bien que vieillissante, la Zone d'Activités Économiques est d'une première importance dans la Commune, notamment pour l'emploi. Il s'agit de la reconfigurer en la réduisant un peu pour mieux répondre aux demandes des entreprises et ainsi la sauvegarder. Le petit commerce a bien du mal à survivre et est pourtant indispensable à la qualité de vie



d'une Commune. L'objectif est de tout mettre en œuvre dans les règlements des secteurs où ils sont situés pour maintenir les 3 pôles existants.

→ Développer la place de la nature en ville et encourager les pratiques respectueuses de l'environnement

La Ville de demain doit être plus respectueuse de la planète. Les

orientations retenues prévoient de laisser plus de place à la nature en ville et d'encourager tout ce qui permettra de réduire la consommation d'énergies fossiles dans les constructions (favoriser les travaux d'isolation, le recours aux énergies renouvelables...) ou les déplacements (création d'un réseau de pistes cyclables, d'une aire de covoiturage, favoriser les transports en commun...).

→ Répondre aux besoins en équipements

La création de logements notamment implique la construction d'équipements et en premier lieu d'écoles. Le principe de réserver un espace pour des équipements dans le secteur de la Place de l'Europe a ainsi été entériné.



LE TRAVAIL CONTINUE

Il faut maintenant transcrire ces orientations en matière réglementaire. Il s'agira d'élaborer le nouveau plan de zonage et le règlement de chacune des zones et de fixer des orientations particulières d'aménagements pour certains secteurs de la Commune.

Ce travail sera également ouvert à tous les Morangissois.

Deux groupes seront constitués, l'un autour des questions d'environnement et d'agriculture, l'autre sur les questions liées aux constructions. Les premières réunions de ces groupes auront lieu fin janvier, début février.

Les informations seront données sur le site de la Ville www.morangis91.com et sur la plaquette des Rendez-Vous du mois.

La Métropole sélectionne un projet mêlant agriculture et habitat à Morangis

L'avenir de Morangis s'inscrit au sein de la Métropole du Grand Paris (MGP). Au mois d'octobre dernier, les lauréats de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », organisé par la MGP, la préfecture de Région Ile-de-France et la société du Grand Paris, ont été annoncés. Parmi les projets retenus sur l'ensemble du territoire : le réaménagement d'un terrain sur l'avenue de l'Armée Leclerc à Morangis.

Avec cet appel à projets, la MGP* souhaite fédérer autour de cette jeune métropole encore en construction. L'idée est de mettre en valeur la diversité, la richesse et le dynamisme du territoire tout en construisant une métropole durable, créatrice et solidaire.

Souhaitant saisir l'opportunité de son entrée dans la MGP* pour faire évoluer Morangis de manière innovante, la Municipalité avait proposé pour l'appel à projet, le terrain partiellement en friche de l'avenue de l'Armée Leclerc. La Commune était la seule ville de l'ancienne Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne à se porter volontaire.

Elle illustre ainsi son dynamisme et son volontarisme pour s'impliquer



Paysage urbain du site de l'Armée Leclerc

de manière constructive dans la Métropole.

« Cela va donner un avenir à ce terrain qui n'est que partiellement utilisé. C'est surtout un premier pas qui va nous permettre d'amorcer la dynamique de mise en valeur de nos terres agricoles sur laquelle nous travaillons » explique Pascal Noury, Maire de Morangis.

► Mise en valeur des terres agricoles

Les promoteurs et architectes ont ensuite eu la possibilité d'apporter leur vision pour le réaménagement du terrain. Le projet sélectionné prévoit de renouer avec les racines agricoles de Morangis en faisant cohabiter agriculture urbaine et maraîchère avec

des habitations sur un modèle de permaculture. Comprenez : un lieu de vie autosuffisant et respectueux de l'environnement mêlant aménagement urbain (création d'espaces verts), développement économique (insertion pour l'emploi), agriculture (contact avec la nature), santé (produits issus de l'agriculture biologique, autoproduction, circuits courts), environnement (compostage, recyclage de l'eau, potagers et éducation à l'écocitoyenneté).

Ainsi, une partie du terrain sera consacrée à une exploitation agricole qui proposera sa production aux Morangisais en circuit court (directement du producteur au consommateur). Si cette exploitation comprendra des ruchers et poulaillers, la majorité de la production se fera en pleine terre.

*MGP : Métropole du Grand Paris



Agriculture et urbanité pour redonner vie à un délaissé urbain.



L'exploitation agricole fonctionnera en auto-gestion et à terme sera auto-financée.

Des logements pouvant accueillir une cinquantaine de foyers, dont la moitié de logements sociaux, s'intégreront dans la parcelle. Ici, le jardin classique délimité avec une clôture disparaît au profit d'un accès direct à la nature.

La solidarité est également au cœur du projet avec des programmes d'insertion professionnelle.

Ce projet est le point de départ d'une volonté plus large de la Municipalité : réimplanter l'agriculture en ville et sauvegarder les zones agricoles.



LES HABITANTS CONCERTÉS

Bien sûr, ce projet n'est pas encore définitif.

Le Conseil municipal a soulevé certaines interrogations et problématiques qui doivent être étudiées.

La Municipalité lance ainsi une concertation, à laquelle seront associés les Morangisais, pour aboutir à un projet final adapté aux besoins et caractéristiques de la Commune.

Une centaine d'arbres plantés



À SAVOIR PLANTATIONS

On plante aujourd'hui en France, deux fois moins d'arbres qu'en 1990. Pourtant, leur présence est indispensable à la protection de notre écosystème. Les arbres contribuent en effet à la réduction du monoxyde de carbone qu'ils absorbent et neutralisent. Leurs feuilles et branches interceptent également l'eau de pluie, réduisant ainsi sa descente vers le sol et favorisant son infiltration ce qui limite l'érosion des sols.

La Municipalité a fait du 25 et 26 novembre, un week-end dédié à la Nature en Ville auquel tous les habitants étaient conviés. Une ville verte, avec des espaces naturels préservés et un cadre de vie agréable, cela se construit ensemble.

Le samedi 25 novembre marquait l'accomplissement de la première opération « une naissance = un arbre » voulue par la Municipalité pour symboliser la naissance de chaque nouveau Morangissois. Cette année, ce fut une centaine d'arbres qui a été plantée par les familles dans le square Jules Ferry, dans le verger rue Colette Besson et au stade. Les parents avaient également la possibilité de récupérer leur arbre offert par la Municipalité et de le planter dans un domaine privé. La pelle à la main, Virginie est venue en famille planter un arbre de Judée au square Jules Ferry symbolisant la

naissance de son fils Raphaël. « J'ai un jardin mais j'ai choisi de le planter sur le domaine public de la Commune à laquelle nous appartenons. Cette opération est une très bonne idée. C'est un moment de partage en famille et nous serons heureux de nous promener en passant par ce square en sachant ce que ces arbres représentent. Aussi, cela permet de laisser une ville plus verte à nos enfants ». Rendez-vous l'année prochaine aux alentours de la Sainte Catherine (période durant laquelle tout bois prend racine, suivant le dicton) pour renouveler l'opération « une naissance = un arbre ».



Virginie participe à la plantation d'un arbre pour la naissance de son fils

Le plaisir de jardiner ensemble



Les Morangissois, accompagnés des volontaires de la MJC Relief, ont retourné la terre du jardin (en face du Square Lavoisier) pour accueillir de nouvelles plantations. Ce jardin est aussi le vôtre, n'hésitez pas à venir désherber, arroser, planter...



Lors de ce week-end, un arboretum a été créé place de la Résistance française. Il constitue un patrimoine naturel d'essences diversifiées.



L'étang à côté de l'espace Pierre Amoyal accueille de nouveaux poissons. Dimanche 26 novembre, des gardons, tanches et carpes amour-blanc ont été mis à l'eau. Cette dernière espèce a la particularité d'être herbivore et de lutter ainsi contre la prolifération des plantes nuisibles et de la végétation dans l'étang.

► Nouvelle association pour la pêche

Envie de rejoindre un groupe de passionnés de pêche ? Une association vient de se créer à Morangis.

N'hésitez pas à les contacter.
Morangis' PÊCHE
06 98 98 81 41
12 avenue de la République
91420 Morangis



PROTÉGEONS LES HÉRISSEONS



Le hérisson est un animal protégé par la loi depuis 1981. En voie de disparition, il se retrouve en effet chassé des forêts et espaces verts, souvent par l'influence de l'homme. Pourtant, ce petit mammifère est indispensable dans les jardins. En effet : il est insectivore et mange les nuisibles (coléoptères, limaces, sauterelles, araignées...).

→ Comment les protéger ?

- Rendre son jardin accueillant : Faire de petits trous en bas de ses grillages pour qu'ils puissent circuler.
- Mettre quelques croquettes chats/chiens et de l'eau à disposition.
- Créer un peu de biodiversité dans son jardin afin qu'ils puissent se cacher et se nourrir (haies feuillues, souches...).
- Ne pas utiliser de produits toxiques pour le jardinage.
- Faire attention sur la route en conduisant prudemment.

IMPORTANT : Ne ramenez jamais un hérisson de force dans votre jardin. Si vous en apercevez un au bord de la route, aidez-le à traverser et laissez-le continuer son chemin.

Plus d'informations : <http://hameaudeherissons.fr>



Mise à disposition de conteneurs pour la collecte de feuilles

Intempéries hivernales

À mesure que les beaux jours s'éloignent, les feuilles, le verglas voire la neige, viennent envahir les trottoirs. Il est bon de savoir que si la Commune assure l'entretien de la chaussée, la responsabilité des trottoirs jouxtant les habitations revient aux propriétaires. En période hivernale, il est donc important de faire preuve de solidarité et de civisme en facilitant la circulation à tous les Morangissois et limitant ainsi les risques d'accidents.

► NOUVEAU : 5 bacs pour ramasser les feuilles mortes

L'amoncellement de feuilles sur les trottoirs peut s'avérer particulièrement dérangeant et glissant.

Pour accompagner les Morangissois dans le déblaiement de leur trottoir, la Ville a installé cinq bacs pour collecter les feuilles. Vous pouvez les trouver :

- Au fond de l'avenue des Champs,
- À l'angle de l'avenue de Juvisy et de l'avenue de la Paix,
- Avenue des Framboisiers (entre les n° 21 et 23),

► Avenue des Vignes (entre les n°21 et 23),

► À l'angle de l'avenue de la République et de l'avenue de Balzac.

► Gel, verglas, protégez les piétons

En période de grand froid, chaque habitant doit s'assurer que son trottoir ne soit pas envahi par la neige ou recouvert de verglas.

Il est également important de penser à ses voisins âgés ou à mobilité réduite qui pourraient avoir des difficultés à nettoyer devant chez eux.

La Ville équipée pour la neige

En cas d'intempéries, la Ville mobilise ses services nuit et jour pour assurer la sécurité des Morangissois.

La Ville dispose :

- De deux véhicules de 3,5t (un équipé d'une saleuse, le second d'une saleuse et une lame de déneigement de 3m),
- D'un véhicule poids lourd équipé d'une saleuse et d'une lame de déneigement,
- D'un tracteur équipé d'une saleuse et d'une lame de déneigement de 2m,
- D'un quad équipé d'une lame de déneigement pour les trottoirs les plus fréquentés,
- D'un motoculteur équipé d'une lame de déneigement pour les trottoirs aux abords des équipements publics,
- D'une saleuse individuelle : capacité de stockage de sel de 50 tonnes,
- De bacs à sel de proximité disposés dans les rues de la Ville.



Un cadre de vie toujours amélioré

La Municipalité travaille pour maintenir et améliorer le quotidien des Morangissois. Au cours des trois derniers mois, de nombreux travaux ont été effectués dans les rues et les bâtiments publics.

► Voirie

L'avenue Aristide Briand et le quartier des Blés d'Or ont connu une série de travaux au cours des derniers mois pour améliorer le confort de circulation (à pied ou en véhicule) des habitants.

► Cimetière

Des travaux d'embellissement ont été effectués dans le cimetière au mois de novembre. Morangis a préféré l'enherber plutôt que de désenherber.

- Une vingtaine d'allées ont été engazonnées. Le reste du cimetière sera finalisé en 2018.
- La deuxième partie du columbarium a été réalisée. Les plantes le long du mur d'enceinte seront prochainement remplacées.
- La Ville a étudié un dispositif pour éviter la disparition des arrosoirs mis à disposition et installera un consigneur d'arrosoirs fonctionnant avec une pièce de deux euros.
- Tout comme sur le reste de la Commune, la Ville n'utilise pas de produits chimiques pour entretenir le lieu.



Avenue Aristide Briand



Cimetière engazonné

Budget participatif, les projets se concrétisent



► Installation de jeux dans la cour des Hirondelles

Les nouveaux jeux dans la cour des Hirondelles choisis par les Morangissois lors du budget participatif 2017 seront finalisés fin décembre.



► Une aire de jeux au square Lavoisier

Sélectionnée au budget participatif 2016, la nouvelle aire de jeux du square Lavoisier est en cours d'installation.



Morangis s'engage en faveur du handicap avec la construction d'un Foyer d'Accueil Médicalisé

Construction à Morangis d'un Foyer d'Accueil Médicalisé



Un nouvel établissement médico-social appelé FAM, un foyer de vie d'une capacité totale de 36 places, verra le jour en début d'année et sera situé à Voie du Cheminet à Morangis.

Morangis s'engage en faveur du handicap avec la construction d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de 2600 m². Le bâtiment, principalement en bois est situé près de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et de la nouvelle Résidence Jeune Actifs.

Il accueillera 36 résidents atteints de poly-handicap moteur et cérébral. Le foyer Jacques-Cœur de Savigny-sur-Orge étant devenu obsolète, cette nouvelle résidence accueillera donc les 25 résidents

en hébergement permanent et 7 places supplémentaires.

Le site composé de 6 unités, de 6 chambres chacune est doté de grands espaces de vie, de salle d'activités, d'une grande salle de restauration. Les chambres sont équipées en domotique (éléments électriques d'automatisme).

Chaque candidature nécessite une notification à la MDPH et est soumise à une commission d'admission regroupant des personnels médicaux, paramédicaux et

administratifs qui, dans la mesure de la recevabilité du dossier, propose une période dite d'observation d'un mois (voire plus si besoin).



À savoir

Financement du projet :

- Vente du terrain : la Municipalité,
- Constructeur : France Habitation,
- Gestionnaire : Envoludia,
- Hébergement : Département,
- Soins : Agence Régionale de Santé pour les 7 places du FAM.

PORTES-OUVERTES

**Samedi 20 janvier
à 10h30**

FAM - Voie du Cheminet

Nouvelle résidence Pour les jeunes actifs

Au moment de leur entrée dans la vie active, les jeunes peuvent rencontrer des difficultés pour se loger. Faibles revenus, contrats à durée déterminée ou absence de garants sont autant d'obstacles pour trouver un logement. Afin de les aider dans cette étape fondamentale vers plus d'indépendance, une nouvelle résidence pour les jeunes actifs est actuellement en construction à Morangis, voie du Cheminet.

L'ouverture de la Résidence est prévue pour janvier prochain. Elle est destinée à accueillir principalement des actifs de 18 à 30 ans.

Ces quarante-deux logements à loyers modérés (de 409 à 469€ par mois, charges comprises) sont accessibles sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence N-2 de 12733€ maximum) et destinés uniquement à des personnes vivant seules.

Dix studios peuvent loger des personnes en situation de handicap. La résidence est fermée par un système sécurisé.

Elle comprend également un stationnement sécurisé pour les vélos et véhicules, une salle polyvalente et une laverie.

Les dossiers des candidats sont présentés et étudiés lors d'une commission.



Plus d'informations

Pour préparer un dossier ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS.

ccasdemorangis@morangis91.com

01 64 54 28 38



La résidence pour jeunes actifs accueillera ses premiers locataires courant janvier



EN BREF

JEUX ET JOUETS

Toute l'année, la recyclerie collecte et rénove des objets inutilisés déposés par les habitants du territoire pour leur donner une nouvelle vie. Et à l'approche de Noël, les jouets et jeux sont à l'honneur. Nettoyés, réparés, ces jouets sont prêts à faire le bonheur de nouveaux enfants. Idéale pour les petits budgets ou les cadeaux de dernière minute, la recyclerie propose ces objets à tout petit prix. La structure a également un objectif d'insertion professionnelle et emploie des jeunes et des adultes du territoire éloignés de l'emploi.



Plus d'informations

Vente jusqu'au 23 décembre

29 quai de l'Industrie
Athis-Mons
Lundi, mardi, mercredi, vendredi
/ 9h30-16h30 sans interruption
Samedi 9 et 16 décembre /
10h-18h sans interruption
Renseignements : 01 69 57 84 34
www.recyclerie-portesessonne.fr

Entretenir sa mémoire

La mémoire, ça s'entretient ! Pour conserver un esprit vif tout au long de sa vie, il suffit parfois de réaliser quelques exercices pratiques.

La résidence Gabriel Fontaine propose, début 2018, une série d'ateliers ouverts à tous les seniors.

Le cycle débute par une conférence sur le thème de la mémoire. Par la suite, les seniors intéressés pourront s'inscrire à onze séances au cours desquelles un animateur les aidera à mobiliser la mémoire, renforcer les repères chronologiques et spatiaux et stimuler la curiosité.



Conférence sur le thème de la mémoire : 9 janvier de 10h à 12h,

Séance individuelle (10 à 15 min par personne) : 16 janvier entre 9h30 et 12h30,

Ateliers : 23 et 30 janvier, 6 et 13 février, 6, 13, 20 et 27 mars, 3 et 10 avril de 10h à 12h.

Séances gratuites / Inscription suite à la conférence auprès de la Résidence Gabriel Fontaine
4 place Gabriel Fontaine
01 69 34 09 10

Commandes groupées



Inscriptions dès le 1^{er} janvier

Il est déjà temps de penser à la nouvelle commande groupée de fioul et bois de chauffage. Le principe reste le même : plus les Morangissois sont nombreux à s'inscrire, plus la Municipalité peut négocier des tarifs avantageux.

Inscriptions : du 1^{er} janvier au 13 avril 2018

Commande prévue courant mai.



À noter —————
Pour s'inscrire :

Centre communal d'action sociale

12 avenue de la République
01 64 54 28 28
www.morangis91.com



Séjour des seniors

Du 22 au 29 octobre 2017, vingt-cinq seniors Morangissois ont profité du séjour organisé par la Ville en partenariat avec l'ANCV en partant une semaine à la découverte du Nord-Pas-de-Calais.



Inscrire votre enfant à l'école En ligne, de chez vous

NOU
VEAU

Dans son optique de simplifier la vie des Morangissois, la Municipalité offre cette année aux parents la possibilité d'inscrire leur enfant à l'école directement en ligne grâce au Portail Morangissois, pour la rentrée 2018/2019. Une initiative bien pratique pour les parents qui vont pouvoir procéder à l'inscription depuis chez eux.

Les inscriptions scolaires débutent le 8 janvier, aussi il est déjà temps de rassembler les documents nécessaires et, si ce n'est déjà fait, créer son compte en ligne.

► Cette inscription concerne

- les enfants nés en 2015, entrant en première section de maternelle,
- les enfants venant d'arriver à Morangis.
- Si votre enfant est déjà scolarisé à Morangis, il est automatiquement inscrit dans la classe supérieure.

► Pour s'inscrire en ligne :

Il faut d'abord s'assurer que l'on possède un compte sur le Portail Morangissois, c'est-à-dire, disposer d'un identifiant, d'un mot de passe et d'un dossier famille en ligne.

Pour cela, il suffit de se rendre sur le site de la Commune, sur l'onglet du Portail Morangissois.

Ensuite, créer son compte et un dossier en ligne. Vous recevrez un mail dès que ce dossier est validé par la Mairie.

Une fois cette étape achevée, il est possible de procéder à l'inscription en ligne. Pour qu'elle soit effective, pensez à scanner et joindre les documents nécessaires :

- Livret de famille (scan du document original),
- Carnet de santé de l'enfant (scan du document original),
- Justificatif de domicile.

Si votre dossier est complet, vous recevrez un récépissé d'inscription. Dans le cas contraire, vous serez contacté par le service Enfance/éducation.

► Inscriptions à la mairie : du 8 janvier au 28 février 2018

Il reste toujours possible d'inscrire votre enfant en vous déplaçant en Mairie avec les documents obligatoires (livret de famille, carnet de



santé de l'enfant, justificatif de domicile).

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h30
- Les mercredis de 9h à 12h
- Permanences sur rendez-vous
Les samedis 27 janvier et 10 février
Prendre rendez-vous : 01 64 54 28 28 au service Enfance-Éducation
- Deux permanences en nocturne sans rendez-vous
Les jeudis 25 janvier et 15 février
De 13h30 à 18h30



RENDEZ-VOUS —————
www.morangis91.com,
onglet : portail Morangissois



Des pâtisseries en herbe



Effervescence au Campanile de Morangis. Ce jeudi 12 octobre, plus de quatre-vingts enfants de grande section de maternelle se sont succédé dans les cuisines professionnelles du restaurant pour devenir apprentis cuisiniers. À l'occasion de la semaine du goût, l'hôtel a en effet convié les petits Morangisais à un moment de découverte. *« Nous souhaitons sensibiliser les enfants aux bons produits dès le plus jeune âge, confie Gianni Teramo, directeur de l'établissement. L'animation tournait autour de la poire. Les enfants ont dégusté plusieurs préparations des cuisiniers avant de*

mettre la main à la pâte ». Et l'ambiance était au rendez-vous. Entre deux éclats de rire les petits se concentrent sur la recette du jour : un crumble de poires. *« J'aime bien la poire alors j'en prends quelques morceaux pendant qu'on cuisine, avoue Lina, 5 ans, les mains dans la farine avec sa toque sur la tête. C'est amusant d'être avec les chefs. On apprend plein de choses ».* En fin de séance, chaque enfant repart fièrement avec son gâteau. Le goûter s'annonce animé.

Une éco-citoyenne convaincue

Odile



Sensible à la cause environnementale et à la protection de notre planète, Odile a décidé d'apporter sa contribution à sa manière en faisant l'acquisition d'un véhicule hybride. *« J'ai 40 km de trajet pour me rendre à mon travail. Avec un véhicule hybride, je peux parcourir cette distance uniquement en électrique et ainsi limiter les émissions de gaz à effet de serre. Je trouve cela normal que chacun y mette du sien. Nous n'avons qu'une planète, c'est notre responsabilité à tous d'en prendre soin pour nous et pour les générations futures. »*

Et grâce aux bornes électriques installées par la Municipalité à Morangis, cette habitante peut recharger son véhicule gratuitement près de chez elle. *« Je peux le mettre en charge au parking de la salle des fêtes quand je vais voir un spectacle ou à l'espace Saint-Michel lorsque je suis au yoga. C'est parfait ! ».* Une attitude qu'elle espère voir bientôt adoptée par de nombreux Morangisais *« Il n'y a pas de geste inutile, c'est en apportant tous notre contribution que nous pourrons faire changer les choses ».*

MORANGIS, C'EST VOUS !

Donner des couleurs à Morangis

Valérie



Retrouvez la page de Valérie :



Le yarn bombing, vous connaissez ? Derrière cet anglicisme se cache une drôle de discipline : le tricot-graffiti ou tricot urbain. Un art urbain original qui consiste à recouvrir les arbres et mobiliers urbains de tricots ou crochets. Et Morangis possède sa spécialiste : Valérie.

En septembre dernier, cette habitante de 47 ans s'est en effet lancée, parant de couleurs vives la place Pierre Brossolette. *« Je n'ai jamais pris de cours de tricot, j'ai tout appris en suivant des tutos sur Internet ! ».* Passionnée de street-art, Valérie a rapidement abandonné la confection de bonnets pour se lancer dans le yarn bombing. *« J'ai découvert que cette discipline était populaire*

dans les pays anglo-saxons et j'ai voulu essayer, explique la dynamique Morangissoise. J'avais envie que cela interpelle les gens. En passant sur la place comme tous les jours, ils voient ces tricots colorés et se demandent ce que c'est, d'où cela vient. Cela égaye le quotidien ». Une opération que Valérie espère renouveler très bientôt. Les tricots sont prêts et l'emplacement choisi, donc ouvrez l'œil en vous promenant dans Morangis.

À noter : les premiers tricots ont malheureusement rapidement disparu. À chacun donc de faire preuve de civisme en laissant ces créations accessibles au plus grand nombre.

Découvrir la musique classique à l'Opéra

Lydie et Justine



Afin de rendre la culture accessible à tous, et de valoriser l'action culturelle du territoire, la Ville propose depuis la rentrée, 50 places offertes sur une sélection de 8 spectacles dans la saison (d'octobre 2017 à mai 2018).

Rencontre avec les premières spectatrices Morangissoises, Lydie et sa fille Justine, 10 ans pour le concert de musique classique « L'Oiseau de feu » par l'Orchestre de l'Opéra de Massy. Lydie a été informée de cette opération par l'école de Musique dans laquelle Justine sa fille apprend la Clarinette depuis 3 ans.

« Elle n'est jamais allée à l'Opéra de Massy, j'avais envie qu'elle découvre la musique jouée par un orchestre avec un chef d'orchestre » précise Lydie, qui connaît l'Opéra Bastille et Garnier.

Justine est impressionnée par le lieu et sa maman est fière de lui faire découvrir car *« elle va pouvoir écouter des musiciens, comme elle ».*

Elle est enthousiaste de cette initiative de la Commune qui *« permet de faire découvrir gratuitement des spectacles de qualité qui peuvent être onéreux ».*

Retrouvez toute la programmation sur le site www.morangis91.com



Bien vivre ensemble



#1



#2



#3



#4



#5



#6



#7



#8

1

Spectacle 0-3 ans

La Municipalité poursuit sa politique d'offre de spectacles gratuits pour les tout-petits. Dimanche 24 septembre, les 0-3 ans et leurs parents ont découvert « La véritable légende du Perroquet » par la compagnie Ankréation, le temps de deux représentations.

2

Semaine Bleue

Spécialement réservée aux seniors de la Commune, la semaine bleue a, cette année, offert aux aînés une animation dansante et une conférence sur l'anxiété dispensée par un médecin spécialisé.

3

Brunch musique

Dimanche 12 novembre, les Morangisais ont découvert les œuvres du compositeur André Astier autour d'un brunch organisé en partenariat avec l'école de musique.

4

Multi-activités

Durant les vacances de la Toussaint, les enfants, participant aux stages multi-activités, ont passé une semaine ludique en pratiquant l'ultimate, le football, le hockey mais ils ont aussi profité d'une sortie originale : le space jump (trampolines géants).

5

Brunch sciences

Nouvelle déclinaison des brunchs du dimanche matin, le brunch sciences appréhende les questions techniques et scientifiques sous un angle ludique. Dimanche 8 octobre, Nicole Proust, ingénieur de recherches du « Collectif citoyen nanotechnologie » a évoqué les nanoparticules. Un rendez-vous en partenariat entre la Ville et la MJC Relief.

6 à 8

La fête de la Saint-Michel

Du 29 septembre au 1^{er} octobre, la fête de la Saint-Michel a fait le bonheur des Morangisais avec des animations pour petits et grands. Vendredi soir, les trois expertes en bonheur de « la Fabrique à Kifs » ont diffusé une bonne dose d'optimisme et de bonne humeur. Samedi, place aux animations médiévales du Comité des Fêtes avant le traditionnel vide-greniers du dimanche qui fait le bonheur des chineurs et des passants.



9 à 11 Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre, les Morangissois ont commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918. Accompagné d'enfants qui ont lu des textes et entonnés la Marseillaise, Monsieur le Maire a rendu hommage à Henri Blottière, Président de l'association des anciens combattants, disparu au mois d'octobre.

Il a également salué la mémoire des soldats tombés au combat, il y a 100 ans. « Dans le monde d'aujourd'hui perturbé, plein de doutes, souvent violent, où les va-t'en guerre de toutes espèces ne cessent de souffler sur les braises de la haine, réaffirmons le patriotisme pacifique des soldats de la grande guerre, réaffirmons notre confiance dans les valeurs de la République ».



12 et 13 Inauguration de l'école des arts

L'espace Pierre Loti, qui accueille depuis la rentrée 2017, l'école des arts de Morangis, a été officiellement inauguré vendredi 24 novembre en présence de Pascal Noury, Maire de Morangis, François Durovray, président du conseil départemental de l'Essonne, de Brigitte Vermillet, vice présidente, d'élus locaux dont Zohra Toulbi, Maire adjointe en charge de la culture et Hervé Huchon, délégué aux travaux.

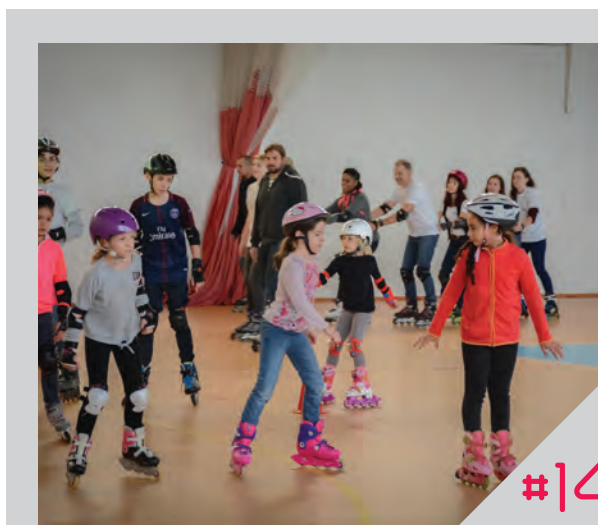
Ces locaux neufs accueillent depuis le mois de septembre les apprentis musiciens, chanteurs, danseurs et comédiens.



15 à 17 Bulle de jeux

La première semaine des vacances d'octobre, les éclats de rire des enfants ont résonné à l'espace Saint-Michel transformé en grande ludothèque gratuite et ouverte à tous. Avec « Bulle de jeux » l'association Anim&Co a divertifié petits et grands. Pendant que les plus jeunes se transformaient en apprentis maçons avec des jeux de construction et casques de chantier sur la tête, les adultes et ados s'immergeaient dans les jeux de rôle ou jeux de société.

Découvrez les soirées café-jeux de l'association Anim&Co. Pour les rejoindre : animandco.wordpress.com; animandco91@gmail.com



14 1^{ère} Roller Party

Dimanche 12 novembre, près de 300 Morangissois ont répondu présents pour la 1^{ère} Roller Party organisée par la Municipalité au gymnase Claude Bigot. A l'instar du concept de la patinoire, ce rendez-vous gratuit a enthousiasmé les petits comme les grands qui se sont amusés tout l'après-midi au rythme de la musique.

Rendez-vous dimanche 28 janvier 2018 pour la 2^e édition !

LA MAIRIE RECRUTE

Offre d'emploi

Annonces complètes sur
www.morangis91.com

Un Conseiller en Économie Sociale et Familiale / Assistant social (H/F) - Temps plein

Missions :

- Élaborer un diagnostic psychosocial,
- Effectuer un accompagnement social global,
- Contribuer à la gestion des hébergements / logements,
- Missions en lien avec les acteurs du CCAS et les partenaires : projets collectifs, actions de prévention...

Profil :

- Grade d'Assistant Socio Educatif (catégorie B),
- Titulaire de la Fonction Publique ou contractuel,
- Temps complet.

5 emplois civiques (détail page 10)

Des animateurs (H/F)

- 4 postes en surveillance durant les temps de restauration et animation des Temps d'Activités Périscolaires en élémentaire. 3h30 par jour scolaire.
- 2 postes en surveillance durant la restauration en élémentaire. 2h15 par jour scolaire.
- 1 poste en surveillance durant le temps de restauration en maternelle. 2h15 par jour scolaire.
- Ce temps de travail, donné à titre indicatif, pourra être accru en raison de temps de réunions ou en cas de besoins de remplacements ou sur des manifestations de la Ville.
- Diplôme demandé : CQP, BAFA, BAFA ou BPJEPS



Pour postuler :
Envoyer CV et lettre de motivation à
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
12 avenue de la République BP-98
91423 Morangis Cedex

Le temps du recensement à Morangis

Une partie de la population Morangissoise va être recensée du 18 janvier au 24 février 2018. Ce recensement est obligatoire, merci de réserver un bon accueil aux agents



Nelly
Viu



Pascal
Pouchain



Pascal
Heude

L'objectif du recensement est de collecter des informations concrètes sur les habitants : âge, profession, caractéristiques des ménages, conditions de logement... C'est informations, très utiles, sont ensuite utilisées :

→ au niveau national pour définir les politiques sociales et les infrastructures à mettre en place,

→ au niveau local pour mettre en place les politiques urbaines, de transport, de logement, d'équipements culturels et sportifs, les infrastructures scolaires et la mise en place de structures d'accueil pour les jeunes enfants et les personnes âgées.

Cette année vos agents recenseurs sont Nelly Viu, Pascal Pouchain et Pascal Heude. Ils sont les seules personnes habilitées à assurer cette mission à Morangis.



PERMIS
DE CONSTRUIRE



Au vu d'un nombre important de déclarations préalables, celles-ci sont consultables sur le site internet de la ville : www.morangis91.com, rubrique : Urbanisme

N° DOSSIER	NATURE DÉCISION	LIEU	NATURE DES TRAVAUX	DATE DE DÉCISION
17 1 0016	REFUS	42 bis av. Jules Ferry	Construction d'un pavillon et d'un garage accolé.	17 08 17
17 1 0017	ACCORD	5 rue Nicéphore Niepce	Création de mezzanine et changement de façades.	24 08 17
17 1 0015	ACCORD	66 rue Pierre Loti	Edification d'un pavillon après démolition maison existante.	29 09 17
17 1 0018	ACCORD	10 rue Emile Zola	Surélévation pavillon	05 09 17
17 1 0020	ACCORD	7 rue E. Branly	Construction d'un pavillon et d'un garage accolé.	07 09 17
17 1 0019	ACCORD	53 rue du Beau Site	Extension pavillon après démolition garage et remise.	21 09 17
17 1 0021	ACCORD	68 av. Edmond Rostand	Agrandissement pavillon et démolition dépendance	21 09 17
17 1 0022	ACCORD	13 av. des Champs	Transformation d'un garage annexe en habitation.	21 09 17
17 1 0023	ACCORD	61 av. Jules Ferry	Surélévation pavillon	19 10 17
17 1 0012	ACCORD	Route Départementale 118 (RD 118)	Construction d'un site de maintenance et de remisage de la ligne 14 sud du réseau de transport public du Grand Paris	07 11 17



**NOUVEAUX ARTISANS,
COMMERÇANTS,
PRATICIENS,
INSTALLÉS À MORANGIS**

• RESTAURANT LE BISTRONOMIC

4/6 rue Evariste Gallois
91420 MORANGIS - 01 69 09 80 14
Ouvert le midi du lundi au vendredi
Ouvert le soir du mercredi au samedi
Cuisine du marché généreuse et conviviale

LE CLOS DU VERGER
COTIER DE VILLAGE

centre ville,
Chilly-Mazarin
Le calme à taille humaine

19 appartements :
2 pièces et 3 pièces
5, rue d'Effiat
Face à la Mairie

Livraison mars 2018

06 22 21 39 22
cgprom.contact@gmail.com
www.cgprom.fr

L'Oasis de Marrakech

L'oasis de Marrakech
Restaurant Spécialités Marocaines

Couscous, tagines, grillades, thé à la menthe, pâtisserie marocaine...

-10% sur les plats à emporter
Tarifs préférentiels pour repas de groupe
Ouvert de 12h00 à 15h et de 18h15 à 23h 7J/7
Parking privé et terrasse d'été
1 rue des Coquelicots 91160 Longjumeau
Tél. : 01 64 48 87 71

PERMIS DE CONDUIRE, CERTIFICAT D'IMMATRICULATION : DES DÉMARCHES PLUS SIMPLES

NOUVEAU

L'État a simplifié un certain nombre de démarches administratives en donnant la possibilité aux usagers de les effectuer en ligne et ainsi éviter un déplacement en préfecture.

► **Duplicata de certificat d'immatriculation**

En cas de perte, vol ou détérioration d'une carte grise, il est possible de demander en ligne un certificat provisoire d'immatriculation pour continuer à circuler avec son véhicule.
www.immatriculation.ants.gouv.fr

► **Permis de conduire**

Il est désormais possible de faire une demande de permis de conduire via Internet. Cette opération est accessible aux personnes, ayant perdu, détérioré ou s'étant fait voler leur document, en cas de changement d'état civil.
www.permisdeconduire.ants.gouv.fr

VOL PAR RUSE

Pendant la période des fêtes, les tentatives de vols par ruse (faux facteur, pompiers, agent de police...) sont en augmentation. Quelques précautions pour les éviter :

- Ne pas ouvrir sa porte à des personnes inconnues,
- Demander une carte professionnelle,
- Si un inconnu est entré, ne jamais le laisser sans surveillance (pour aller chercher de l'argent ou autre),
- Ne pas hésiter à appeler l'entreprise ou l'organisme auquel dit appartenir la personne,
- En cas de doute, appeler la police en composant le 17.

Formation au diplôme d'État d'infirmier

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Groupe Public de Santé Perray Vacluse, assure la formation pour l'obtention du diplôme d'État d'Infirmier.

Pour mieux connaître ce métier, l'institut et la formation, rendez-vous :

► **Portes ouvertes**
Mercredi 7 février et Samedi 10 février
De 10h à 16h

Prochain concours d'entrée à l'institut : 4 avril 2018 (clôture des inscriptions le 5 mars).

Plus d'informations : Institut de formation en soins infirmiers
Hôpital du Perray
BP 13
91360 Epinay-sur-Orge
01 69 25 43 16

A NOTER

LA CROIX ROUGE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Donnez un peu de votre temps pour une action solidaire. L'unité locale « La Pyramide » de la Croix-Rouge française recherche des bénévoles pour son action sociale (maraudes, vestiaires solidaires). Venez rencontrer les bénévoles chaque mercredi soir : De 20h30 à 22h30 37 rue Henri Gourmelin Athis-Mons

Plus d'informations : 06 88 17 58 90 ul.pyramide@croix-rouge.fr

PRINCIPALES DECISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur le site www.morangis91.com

Conseil municipal du 25 septembre 2017

FINANCES

• Le Conseil municipal sollicite des financements auprès de la Métropole du Grand Paris, dans le cadre du Fonds d'investissement métropolitain, pour réaliser les travaux de rénovation énergétique du gymnase Claude Bigot.

• Les tarifs des activités sportives et artistiques organisées dans le cadre des TAP à l'année ont été fixés à 80 €. Le montant de la carte Sport/Culture peut se déduire de ce tarif.

• Une subvention exceptionnelle de 15000€ a été attribuée à l'association CMOM.

PERSONNEL COMMUNAL

• Un grade de psychologue, d'ingénieur territorial et deux grades d'adjoint technique territorial ont été créés.

DIVERS

• La Ville adhère au réseau départemental des collectivités citoyennes.

Conseil municipal du 16 octobre 2017

PERSONNEL COMMUNAL

• Le tableau des effectifs a été mis à jour. Le Conseil municipal a voté la création de 4 grades d'adjoint administratif principal, 2 d'agent de maîtrise principal, 18 d'agent technique principal, 2 d'adjoint d'animation principal. Ces modifications de sur le tableau des effectifs n'impliquent pas de création de postes.

SCOLAIRE

• Le Conseil Municipal approuve la création d'un groupement de commandes avec la Caisse des Écoles pour la passation du marché de prestations de transport d'enfants et d'adultes par autocar et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commande ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LOGEMENT

• Résidence jeunes actifs, voie du Cheminet : le Conseil municipal accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le

remboursement des prêts d'un montant total de 1 789 165,00 € et autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Conseil municipal du 13 novembre 2017

URBANISME

• Le Conseil municipal a débattu sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

• Le Maire est autorisé à déposer au nom de la Commune la demande de permis de démolir pour le bâtiment communal du 3 rue de l'Église et à signer toutes les pièces relatives à cette demande.



Prochains conseils municipaux

Lundis 12 février et 09 avril 2018

20h30

Espace Saint-Michel

HOMMAGE À HENRI BLOTTIÈRE

Monsieur Henri Blottière, président de l'association des Anciens Combattants de Morangis est décédé le 27 octobre 2017 à l'âge de 84 ans. Ancien combattant d'Afrique du Nord, ce Morangissois a été grièvement blessé en 1955 lors d'une manœuvre en Algérie. Investi dans la Commune, il a intégré en 1976, l'Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord. Il l'a ensuite présidée et en 2001 a décidé d'y intégrer les anciens combattants de 39-45 et d'Indochine. L'association s'est développée jusqu'à compter 280 adhérents. En tant que président, Henri Blottière a organisé, année après année avec passion, les commémorations sur Morangis et des moments festifs avec les adhérents.

La Municipalité présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



HÔTEL-DE-VILLE

12 avenue de la République
Tél. 01 64 54 28 28
Fax 01 69 09 63 01
mairie@morangis91.com
www.morangis91.com

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30/12h13h30/17h30
Mardi : 8h30/12h-13h30/17h30
Mercredi : 8h30/12h
Jeudi : 8h30/12h-13h30/17h30
Vendredi : 8h30/12h-13h30/17h30 (État-civil)

Uniquement état-civil :
Samedi : 8h30/12h

• **Service régie** : fermé au public le mardi, jeudi et vendredi après-midi.

• **Service urbanisme** : fermé au public le mardi après-midi.



PERMANENCES

Pascal Noury, Maire de Morangis

Reçoit tous les vendredis de 17h à 18h30 sans rendez-vous, le reste de la semaine au 01 64 54 28 28. Permanence téléphonique tous les lundis de 18h à 19h au 01 64 54 28 00. Pas de permanences pendant les vacances scolaires (veilles incluses).

Brigitte Vermillet, conseillère départementale, vice-présidente en charge du développement durable et de l'environnement.

Reçoit sur rendez-vous en mairie au 06 73 77 68 19. Mail : bvermillet@cg91.fr

La députée de la circonscription

Amélie de Montchalin
Permanence le 15/12 de 10h à 12h sur rendez-vous par mail uniquement : amelie.demontchalin@assemblee-nationale.fr

Caisse d'Allocations Familiales

Permanence sur rendez-vous au 0 810 25 91 10

Protection Maternelle et Infantile Les centres les plus proches sont :

• Chilly-Mazarin : 01 60 92 10 00
• Savigny-sur-Orge : 01 69 05 46 29 (ou 74 14)
• Athis-Mons : espace de la Pyramide, 1/5 av. F. Mitterrand 01 69 38 22 21

La chambre des notaires de l'Essonne

Consultations gratuites à Evry (14, avenue des Apôtres) les 2^e mardis du mois de 9h à 12h sur rendez-vous.

Maison départementale des solidarités

6 bis rue de Morsang Savigny-sur-Orge 01 69 12 35 10

Secours Catholique

98 avenue de l'Armée Leclerc. Accueil tous les mercredis à partir de 17h. Sur rendez-vous le samedi matin. P. Pinto 06 09 76 92 94

Secours Populaire Français

96 avenue de l'Armée Leclerc. Tous les samedis de 10h à 12h / 06 81 51 06 41

Toutes les infos de votre ville sur www.morangis91.com



ETAT CIVIL



NAISSANCES

► **Zoé JOUET** 25 août 2017
► **Vélina STRACZEK** 29 août 2017
► **Naïa PAPONET** 9 septembre 2017
► **Johan REMY** 9 septembre 2017
► **Liam FARIA** 10 septembre 2017
► **Aline EL-JAOUAHIRI** 20 septembre 2017
► **Sonny MILOJEVIC DELURIER** 3 octobre 2017
► **Asmin TURAN** 12 octobre 2017
► **Lévanah LAROCHE** 18 octobre 2017
► **Chiara GERBASI** 26 octobre 2017
► **Mia LE ROUX** 31 octobre 2017

► Alexis QIN

3 novembre 2017
► **Noam FOLIGAN** 8 novembre 2017



MARIAGES

► **Amanda SIMÉONE et Vincent GOMES** 9 septembre 2017
► **Elise MAËS et Fabien VERMILLET** 23 septembre 2017
► **Sophie-Emmanuelle BOULET et Julien TALLET** 7 octobre 2017
► **Hélène BOUILLÉ et Romain BÉNARD** 14 octobre 2017
► **Odile MAZARIN et Karim KHAMASSI** 28 octobre 2017
► **Magali DACOSTE et Mikael MARTINEZ** 3 novembre 2017



DÉCÈS

► **Oscar BIAVA** 13 août 2017
► **Patrick DEBONDUE** 19 août 2017
► **Marie RASOA-MIARAMANANA née RAVELOSOA** 20 août 2017
► **Lino MOLARO** 9 septembre 2017
► **Jacques LEMONNIER** 11 septembre 2017
► **Pierre KERVARREC-JOLY** 4 octobre 2017
► **Henri BLOTTIÈRE** 27 octobre 2017



Agenda

• Mardi 12 décembre •

Conférences filmées

Londres et l'Angleterre
14h15 - Espace Saint-Michel
7€ avec une collation

• Jeudi 14 décembre •

Thé dansant

Comité des fêtes
14h/18h - Espace Pierre Amoyal
10€ avec une collation

Atelier d'écriture

16h - Résidence Gabriel Fontaine
Accès libre

• Vendredi 15 décembre •

L'école des Femmes - théâtre

20h30 - Espace Jean Lurçat
Juvisy-sur-Orge

Gratuit sur inscription au
service animation locale
01 64 54 28 28

• Samedi 16 décembre •

Racotines de Noël

11h - Pour les 0-3 ans
16h - Pour les plus de 5 ans
Médiathèque de Morangis
Sur inscription 01 69 57 82 60

Stage de danses africaines

Ados-adultes tous niveaux
Volute - 35€
14h30/17h30 - Espace Pierre Loti
Inscrip. : volute.asso@gmail.com

• Samedi 16 et dimanche 17 décembre •

Marché de Noël

10h/19h - Espace et parc Saint-Michel
Accès libre

• Samedi 16 décembre

► Accueil des nouveaux habitants

9h30 - École Nelson Mandela
Accès libre sur inscription



• Samedi 16 décembre •

Stage de danse en ligne

A2 Danses et loisirs
14h/16h - Gymnase Herriot
12€/pers.,
Inscrip. : a2danse91@gmail.com

Concert Jam session

MJC Relief
Soirée blues en hommage
à Fats Domino
20h / MJC / Accès libre

• Mercredi 20 décembre •

Spectacle de Noël

Comité des fêtes
14h30 (ouverture des portes à 14h)
Espace P. Amoyal - Accès libre

Atelier créatif spécial Noël

Médiathèque
à 16h pour + de 5 ans
Sur inscription 01 69 57 82 60

• 3, 4 et 5 janvier •

Stage de pâtisserie

enfants/parents

MJC Relief - À partir de 6 ans
Thématique hiver / « Piñata cake »
14h-17h / 30€

• Dimanche 7 janvier •

Fêtons le Nouvel AN

Verre de l'amitié et spectacle
pyrotechnique
17h / Parc et espace Saint-Michel
Accès libre

• Mardi 9 janvier •

Café lecture

Médiathèque
La littérature scandinave
15h / Médiathèque de Morangis /
Accès libre

• Jeudi 11 janvier •

Thé dansant

Comité des fêtes
14h/18h - Espace Pierre Amoyal
10€ avec une collation

• Jeudi 11 janvier •

Atelier d'écriture

Médiathèque
16h / Résidence Arpavie Gabriel
Fontaine / Ouvert à tous

• Vendredi 12 janvier •

Soirée café-jeux

Anim&Co
20h/23h - Espace Charcot
Entre 4€ et 12€ - Gratuit pour les adh.

• Samedi 13 janvier •

Racotines

Médiathèque
11h pour les 0-3 ans / 16h pour les
plus de 5 ans / Gratuit sur inscrip-
tion au 01 69 57 82 60

• Dimanche 14 janvier •

Brunch science

MJC Relief
10h30 - Espace Saint-Michel
Accès libre - Collation offerte

Concert Alain Schneider

Chansons dès 5 ans
Les Bords de Scènes
16h - Salle Lino Ventura
Athis-Mons - 7€
Réservations : 01 69 57 81 10

• Mardi 16 janvier •

Conférences filmées

La Laponie Norvégienne
14h15 - Espace Saint-Michel
7€ avec une collation

• Vendredi 19 janvier •

C'est (un peu) compliqué d'être

l'origine du monde

Théâtre - Les Bords de Scènes
20h30 - Espace Pierre Amoyal
18€, 16€, 10€, 8€
Réservations : 01 69 57 81 10

• Samedi 20 janvier •

Loto de l'école de musique et

Lion's Club Longjumeau/Palaiseau

20h (Ouverture des portes à 19h)
Gymnase Claude Bigot

Accès libre / carton : 5€,
3 cartons : 12€, 6 cartons : 20€

The elephant in the room / cirque

Acrobatie / dès 10 ans
Les Bords de Scènes
20h30 / Espace Jean Lurçat
Juvisy-sur-Orge - 18€, 16€, 10€, 8€
Réservations : 01 69 57 81 10

• Dimanche 21 janvier •

Championnat pré-national

Volley-ball

18h30 - féminines, 21h - masculins
Gym. Claude Bigot - Accès libre

• Mardi 23 janvier •

May B / danse contemporaine

Les Bords de Scènes - 01 69 57 81 10
20h30 / Espace Jean Lurçat
Juvisy-sur-Orge - 22€, 19€, 15€, 12€

• Jeudi 25 janvier •

Atelier d'écriture

Médiathèque
16h / Résidence Arpavie Gabriel
Fontaine / Ouvert à tous

Concert Youn Sun Nah

20h30 / Salle Lino Ventura
Athis-Mons
Gratuit sur inscription au
service animation locale
01 64 54 28 28

• Vendredi 26 janvier •

Concert « Jam session »

MJC Relief
20h / Esp. P. Amoyal / Accès libre

Dimanche 28 janvier

► Roller party

14h-17h / Gymnase Claude Bigot
Accès libre

• Samedi 2 février •

Bal Country

MJC Relief
20h / Espace Pierre Amoyal / 4€,
adhérents / 6€, non adhérents

• 3 et 4 février •

Championnat départemental

de tir à l'arc

9h/18h - Gymnase Claude Bigot
Accès libre

• Samedi 3 février •

Les Noces de Figaro - Opéra

Les Bords de Scènes
20h30 / Espace Jean Lurçat
Juvisy-sur-Orge - 22€, 19€, 15€, 12€
Réservations : 01 69 57 81 10

• Jeudi 8 février •

Thé dansant

Comité des fêtes
14h/18h / Espace Pierre Amoyal /
10€ avec une collation

• Samedi 10 février •

Loto du Comité des fêtes

Ouverture des portes à 19h / Gym.
Claude Bigot / Accès libre
1 carton : 5€ , les 3 : 10€ et les 12 : 35€

• Dimanche 11 février •

Brunch musique

Trio violon, flûte traversière, piano
Ecole de Musique
10h30 / Espace saint-Michel
Accès libre / Collation offerte

Frères / Théâtre d'objets

Dès 12 ans
Les Bords de Scènes
16h / Salle Lino Ventura
Athis-Mons - 7€
Réservations : 01 69 57 81 10

• Mardi 13 février •

Conférences filmées

La Corée du sud
14h15 / Espace Saint-Michel / 7€
avec une collation

• Mercredi 14 février •

Humoriste Gaspard Proust

20h30 / Espace Jean Lurçat
Juvisy-sur-Orge
Gratuit sur inscription au
service animation locale
01 64 54 28 28



Pascal NOURY, Maire de Morangis
et le Conseil municipal vous souhaitent une

BONNE ANNÉE

2018

Fêtons le nouvel an

7 JANV.18 | **17h/19h** | **ESPACE SAINT-MICHEL**

Verre de l'amitié & Spectacle pyrotechnique